

Pour décliner sa volonté en matière de prévention santé et dans le cadre du contrat de Ville, l'agglomération travaille avec des associations désignées, tous les ans, dans le cadre d'un appel à projets. Valenciennes Métropole finance donc plusieurs actions sur le territoire :



LE SPORT SUR ORDONNANCE

Il s'agit d'encourager les personnes atteintes de pathologies chroniques à pratiquer une activité physique adaptée et régulière. En effet, il est prouvé que la pratique d'activités physiques adaptées constitue un complément thérapeutique efficace pour de nombreuses affections. Sur le territoire, cette action de l'association APAVAL'S concerne les adultes atteints d'une maladie chronique, d'obésité, ou en rémission de cancer de plus de 6 mois, mais aussi les personnes très éloignées de l'activité physique.

Contact : 03 27 51 12 46

SANTÉ GLOBALE ET PRÉCARITÉ

Valenciennes Métropole soutient le Point Accueil Ecoute de l'AJAR, qui accueille des personnes démunies, en situation d'errance, sans domicile. L'action transversale propose de lutter contre les addictions, de favoriser l'équilibre alimentaire, de faciliter l'accès aux soins ou encore de déstigmatiser les professionnels de santé.

Contact : 03 27 47 55 60



LA LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

L'association le GRIED, structure pluridisciplinaire spécialisée dans l'accompagnement, le soin, la prévention et la réduction des risques en addictologie, offre aux personnes rencontrant une conduite addictive et à leur entourage un accompagnement par des professionnels de la thérapie familiale et conjugale, via le Centre d'Entretiens Familiaux (CEF).

Contact : 03 27 47 22 55

POUR AIDER À FRANCHIR DES CAPS



Le CAPEP organise des actions pour aider les personnes à dépasser des freins psychologiques pour, par exemple, réaliser des bilans de santé. Il s'agit aussi de donner du sens pour avancer vers l'intégration sociale et professionnelle grâce à un accompagnement personnalisé.

Contact : 03 27 30 04 93

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE



Le planning Familial du Nord accompagne les usagers, des collectifs d'habitants et des professionnels sur les questions autour de l'éducation à la sexualité, de la contraception, des maladies sexuellement transmissibles, etc. Cette action permet de répondre aux questions des usagers mais aussi de former des professionnels de santé pour avoir des relais sur le territoire.